



@ Vivien Gaumand, 2023 (Grande rentrée, PQDS)

Dans le cadre de la consultation publique de la
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

Politique de la vie nocturne montréalaise : Avis déposé par le Partenariat du Quartier des spectacles à la Ville de Montréal

Partenariat du Quartier des spectacles
Montréal, mars 2024



**QUARTIER
DES SPECTACLES
MONTRÉAL**

Politique de la vie nocturne montréalaise : Avis déposé par le Partenariat du Quartier des spectacles à la Ville de Montréal

Table des matières

Mis en contexte	3
Cadre de réflexion sur la vie nocturne	4
Le Quartier des spectacles : profil du secteur d’effervescence nocturne	5
Les acquis du QDS pour faire face aux enjeux inhérents à la vie nocturne	6
Recommandations	
Cohabitation, santé et sécurité	7
Gouvernance et leviers municipaux	8
Écosystème : rôle du PQDS	9
Priorités pour le Quartier des spectacles comme zone de vitalité nocturne	10



Mise en contexte

Le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) est fortement interpellé par le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise mené par la Ville de Montréal. Cette politique, dans son application, le touche directement tout comme elle touche directement un grand nombre d'acteurs du Quartier qui, par leurs activités culturelles et commerciales, contribuent de manière significative à la vitalité nocturne du cœur de la métropole.

Le Quartier des spectacles détient la plus forte concentration et la plus grande diversité de lieux culturels d'Amérique du Nord, ce qui en fait d'instinct une « zone de vitalité nocturne » déjà bien ancrée dans les habitudes et l'imaginaire collectif.

En effet, sachant qu'une grande majorité des activités culturelles tenues annuellement sur le territoire du Quartier des spectacle (+ de 50 par jour) ont lieu en soirée, et que le secteur de 1km² compte une centaine de restaurants, bars et bars-spectacles, l'identité du secteur est naturellement associée à une effervescence nocturne sur laquelle la Ville peut compter pour son rayonnement autant à l'échelle métropolitaine qu'internationale.

Le **Partenariat du Quartier des spectacles** est une Organisation à but non lucratif mise sur pieds en 2003 « pour que la culture devienne un levier de développement pour Montréal ».

Il a pour mission de contribuer activement, avec les pouvoirs publics et les divers acteurs intervenant sur son territoire, au développement et à la mise en valeur culturels du Quartier des spectacles, en intégrant à toutes ses actions les dimensions urbaine, touristique, sociale et économique.

Le **Quartier des spectacles**, c'est :

- 1 km²
- 8 places publiques
- 1 patinoire réfrigérée avec animations
- 29 festivals par année
- 80 lieux de diffusion culturelle
- 50+ activités culturelles par jour

Une identité nocturne centenaire

La vitalité nocturne fait partie de l'ADN du Quartier du spectacle. Entre les années 1920 et 1960, le secteur voit apparaître un nombre impressionnant de cabarets qui en feront bientôt un symbole du Montréal festif sous le nom de *Red Light*. Cette identité perdurera au fil des décennies, avec la prolifération des espaces à vocation culturelle et l'arrivée des grands festivals sur les places publiques extérieures.

Cadre de réflexion sur la vitalité nocturne

En préparation à l'avis ici déposé, le PQDS a pris soin de consulter plusieurs de ses partenaires par l'entremise d'un atelier qui a regroupé 17 personnes (*rapport disponible sur demande*) et de rencontres individuelles. Ces échanges ont été nourris par des recherches réalisées en amont concernant les pratiques nocturnes de certaines grandes villes internationales.

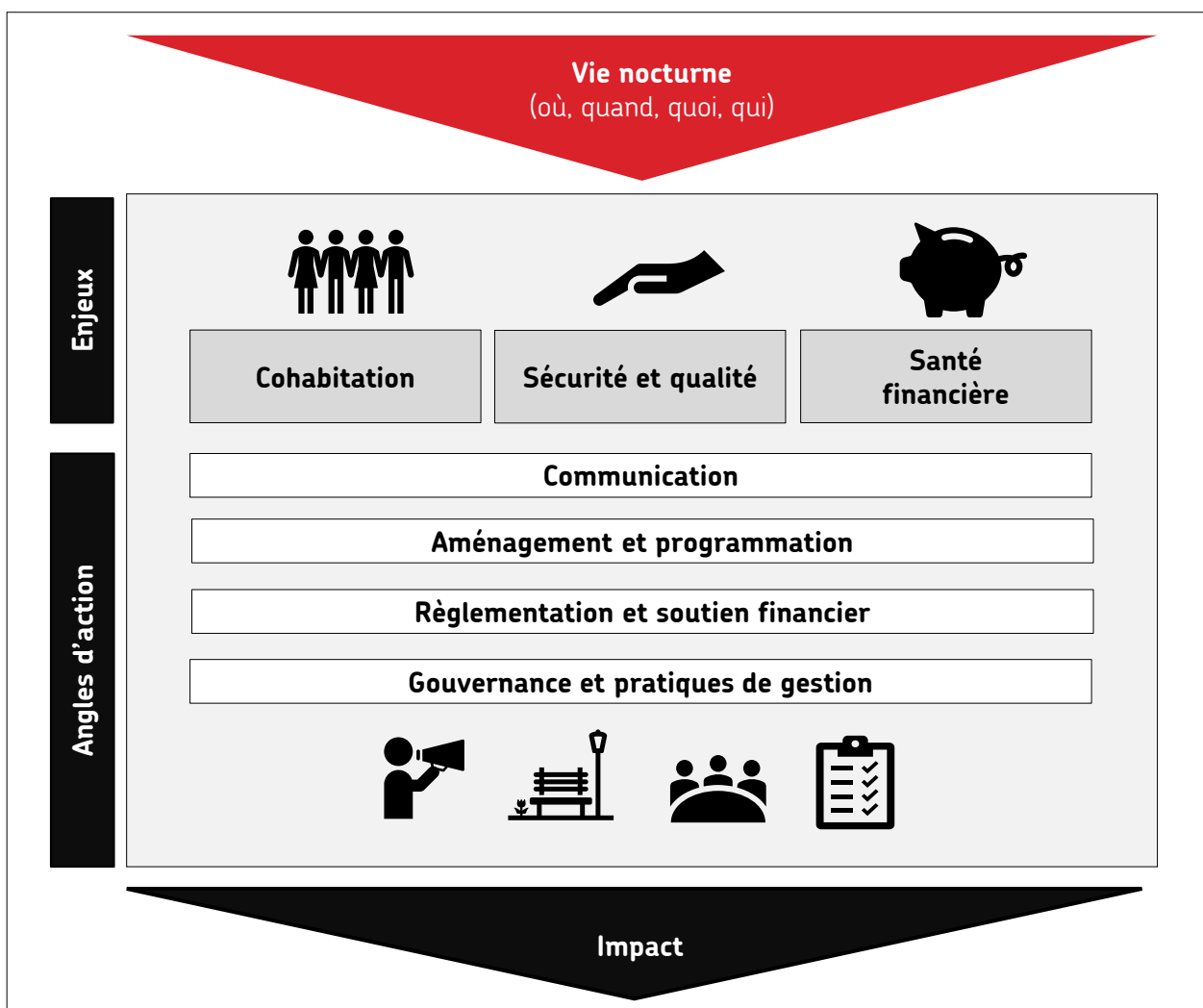
Ces éléments seront exposés brièvement dans les prochaines pages, avant que des recommandations ne soient formulées en lien avec les différentes questions de consultation. Une synthèse des recommandations à prioriser pour le déploiement d'un Quartier des spectacles nocturne harmonieux que distinctif sera finalement exposée.

La réflexion a été structurée autour des éléments suivants : la **délimitation de la vie nocturne**, les **enjeux** qui lui sont propres, ainsi que les **angles d'action** possibles pour la soutenir. *Voir FIGURE 1.*

Accès direct à la synthèse des recommandations prioritaires



FIGURE 1 : Éléments constitutifs du cadre de réflexion sur la vitalité nocturne



Le Quartier des spectacles : profil du secteur d'effervescence nocturne

1. Localisation

Le PQDS propose que les grands axes du QDS ayant une forte concentration d'activités culturelles et commerciales (rue **Saint-Denis**, rue **Sainte-Catherine** et boulevard **Saint-Laurent**) soient identifiés par la Ville de Montréal comme zones de vitalité nocturne (FIGURE 2).

2. Type d'activités

Avec la forte concentration d'**établissements culturels**, qui vient s'ajouter aux **festivals et événements** tenus dans les espaces publics et au nombreux **bars, restaurants et bars-spectacles**, le secteur offre l'opportunité à Montréal d'avoir un secteur de vitalité nocturne ancrée dans la vitalité culturelle qui fait la réputation de la métropole.

3. Temporalité

Secteur clé de la Stratégie hivernale du centre-ville de Montréal, le secteur offre l'opportunité d'une **vie nocturne 4 saisons**,

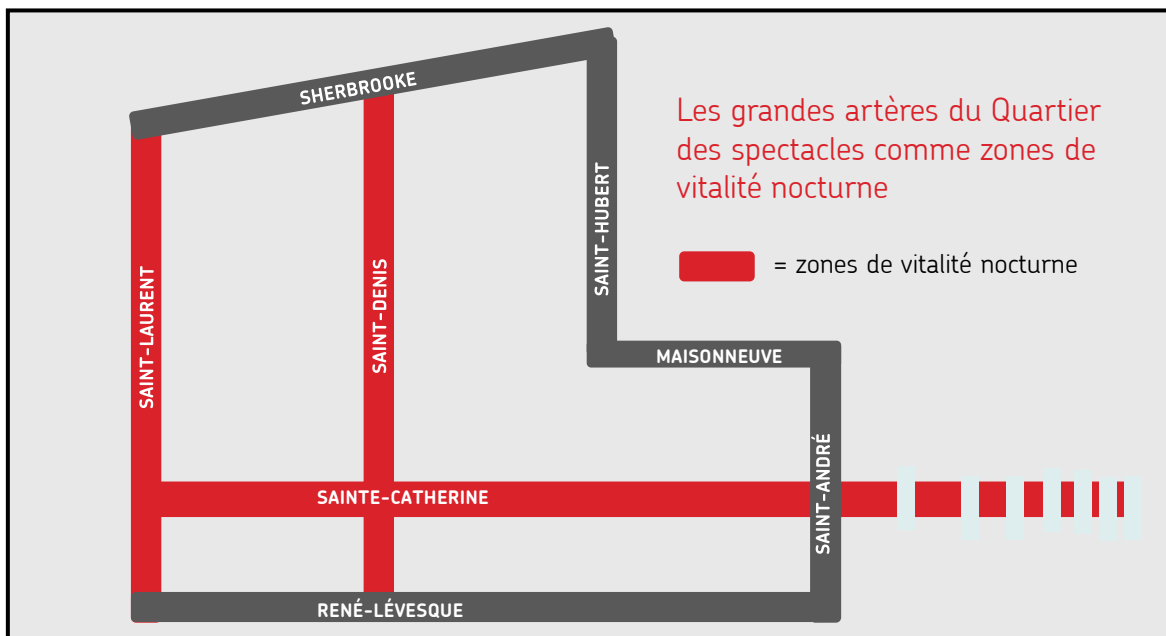
déjà riche de la Patinoire Tranquille (ouverte jusqu'à 23h) et des Glissades Gamelin avec plages horaires en soirée également.

Le QDS est déjà particulièrement animé pendant la **première tranche de la nuit** (soirée) par l'offre culturelle, les restaurants et bars, et **se poursuit jusqu'au cœur de la nuit** dans plusieurs établissements. Plusieurs projets pilotes d'activités culturelles avec prolongation des heures de vente d'alcool se sont d'ailleurs tenus sur le territoire avec succès en 2022 et 2023.

4. Usagers / Publics

Les usagers du QDS sont majoritairement jeunes et ont l'habitude de se déplacer en **transport en commun**. Outre les quelque 50 000 étudiants du secteur du Quartier latin, mentionnons bien entendu les **résidents** et les nombreux **travailleurs** (21 000 employés des grandes institutions) dont certains occupent des emplois de nuit (ex: CHUM).

FIGURE 2 : Plan du secteur proposé pour la vitalité nocturne au Quartier des spectacles





Les acquis en place au QDS pour faire face aux enjeux inhérents à la vie nocturne

1. Cohabitation

Pour faire face aux enjeux de cohabitation liés à la vie nocturne, le QDS a la richesse de pouvoir déjà compter sur la **mobilisation d'une grande diversité d'acteurs** en lien avec une diversité de parties prenantes sur le territoire. Des **canaux de communication** avec les résidents sont également bien en place (ex: cafés rencontres et infolettres diffusées par le PQDS, voir **ENCADRÉ** ci-contre) et le secteur peut compter sur l'**expertise** dans le domaine des enjeux des nuisances sonores (UQAM, McGill), en plus d'une expérience terrain sur le sujet. Plusieurs lieux de diffusion ont déjà mis en place une variété de **mesures de mitigation** de leurs activités nocturnes pour favoriser leur intégration harmonieuse dans l'écosystème (exemples : SAT, MTELUS).

2. Sécurité et qualité

Pour faire face aux enjeux de sécurité sur son territoire, le QDS travaille déjà avec plusieurs **organismes communautaires**, précieux alliés de sa vitalité nocturne. L'accès à 2 lignes de **métro** (jusqu'à 01h ou 01h30), ainsi que plusieurs lignes d'**autobus nocturnes**, facilitent le retour des visiteurs après leurs activités nocturnes.

La **piétonnisation** de certains tronçons, tout comme l'expertise du PQDS en **gestion des espaces publics** à vocation culturelle et de développement de **mobilier**, d'**aménagement**s et d'**animation publics**, sont également des atouts pour une expérience nocturne positive. Le sentiment de sécurité a aussi la possibilité d'être amélioré par l'activation et la bonification d'un **plan lumière** qui a fait la réputation du secteur pendant près de 2 décennies.

3. Santé financière

Comme sur l'ensemble du territoire montréalais, certains lieux de diffusion culturelle ont accès à un programme de soutien à l'insonorisation. Par ailleurs, la réputation du secteur comme destination culturelle génère un achalandage dont bénéficie l'ensemble des acteurs économiques.

Café- rencontre :

Le PQDS, en collaboration avec la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, organise des café-rencontres pour les résidentes et résidents du Quartier. Celles-ci sont l'occasion d'écouter leurs préoccupations, de discuter et de trouver des solutions avec eux, en plus de les informer en amont des événements et nouveaux projets se déroulant dans le Quartier. L'arrondissement de Ville-Marie, la Division festivals et événements de la Ville de Montréal, ainsi que le SPVM assistent également aux rencontres.

Infolettres résident.es:

Le PQDS a créé une infolettre dédiée aux résidentes et résidents, qui est diffusée dix fois par an. On y aborde des sujets touchant le Quartier comme milieu de vie, soit sous les angles urbains, sociaux et environnementaux (aménagement, mobilité, engagement social).

À noter : Le PQDS soutient que la survie de lieux de diffusion adaptés, abordables et de tailles diverses est une condition nécessaire au projet de vitalité nocturne dans son secteur. Une programmation culturelle riche et diversifiée offerte de manière permanente sur son territoire est effectivement un élément clé pour garantir un achalandage et des retombées significatives.

Recommandations / COHABITATION, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Bien que le Quartier des spectacles puisse compter sur plusieurs acquis en termes de cohabitation, santé et sécurité nocturne, la consultation menée par le PQDS a permis d'identifier des besoins pour le secteur et des solutions pour les combler en passant par 2 angles d'action : (1) l'aménagement et l'animation, et (2) une bonne communication. Le PQDS émet à cet effet les recommandations suivantes :

Exemples inspirants en communication :

- Chuchoteurs (Genève)
- Veilleurs de nuit (SDC du Boul. Saint-Laurent)
- Médiateurs lors des projets pilotes à la SAT
- Approche de médiation dans la gestion des plaintes de Vieux-Carré (Nouvelle-Orléans)



Aménagement et animation

! = Priorité pour la vitalité nocturne du Quartier des spectacles

- 1.1 Mettre en place un **plan lumière** pour le Quartier latin (outil de planification qui régit l'éclairage urbain, architectural et événementiel) dans l'optique de créer une ambiance distinctive et améliorer le sentiment de sécurité
- 1.2 Mettre en place dans le Quartier des spectacles des **projets d'aménagement** des espaces publics favorisant une saine cohabitation et un sentiment de sécurité la nuit :
 - Atténuation des nuisances sonores par des **structures végétalisées**
 - Aménagement et animation des **places publiques** pouvant être utilisées comme lieux de médiation nocturne (ex: Place de la Paix)
 - Aménagement de **parcours sécuritaires** pour une déambulation en toute sécurité (incluant les ruelles et pourtours de chantiers)
- 1.3 Installer des **blocs sanitaires** accessibles à tous dans les espaces publics et mettre en place une **brigade de propreté**
- 1.4 Mettre en place un projet pilote de transport collectif nocturne intermédiaire
- 1.5 Planifier des espaces et trajets dédiés aux opérations logistiques nécessaires à la mise en place des activités nocturnes pour limiter leur impact sur la quiétude des lieux



Communication

- 2.1 Déployer une **brigade mixte** formée d'agents de sensibilisation et d'agents d'intervention sur les zones de vitalité nocturne du Quartier des spectacles (ex: veilleurs de nuits sur Saint-Laurent)
- 2.2 Déployer une **signalétique ludique** occupant les fonctions suivantes : 1) Orienter les usagers de la nuit; 2) Sensibiliser les usagers de la nuit aux comportements à adopter pour une saine cohabitation
- 2.3 Mettre en place un **centre communautaire 24/24** dans le Quartier latin, espace inclusif sans consommation d'alcool en partenariat avec les institutions du secteur
- 2.4 Diffuser l'information sur les activités nocturnes aux résidents dans une optique d'amélioration de la prévisibilité et tenir des rencontres pour maintenir le dialogue autour des enjeux liés à la vie nocturne
- 2.5 Distribuer aux résidents une liste de ressources disponibles en cas de problématiques liées à la vitalité nocturne

Recommandations / GOUVERNANCE ET LEVIERS MUNICIPAUX

Des initiatives en aménagement, en animation et en communication apparaissent essentielles au PQDS pour le déploiement de zones de vitalité nocturne harmonieuses. Toutefois, celles-ci ne peuvent être réalisées sans un soutien et une réglementation adéquats, ainsi que sans l'instauration d'un modèle de gouvernance agile et efficace. Le PQDS recommande à la Ville de Montréal d'accompagner et d'outiller les acteurs de la vie nocturne du Quartier des spectacles par les actions suivantes :

Exemples inspirants:

- Processus pour conscientiser les acheteurs de condos aux risques de bruits (San-Francisco)
- Enveloppe attribuée à des instances locales pour l'activation de la vitalité nocturne (Soho, Londres)
- Maire ou Commissaire de la nuit (Soho et Sydney)
- Approche communautaire (Vieux-Carré)
- Vie nocturne riche et diversifiée qui s'appuie sur la culture alternative (Berlin & Amsterdam)



Règlementation et soutien financier

! = Priorité pour la vitalité nocturne du Quartier des spectacles

3.1 Mettre en place des programmes de soutien :

- ! • Aux lieux de vitalité nocturne (insonorisation, programmation, agents, plans d'action pour une meilleure cohabitation), avec une attention particulière aux lieux alternatifs
- Aux projets d'aménagement des espaces publics favorables à la cohabitation (plan lumière, mobilier urbain, signalétique)

3.2 Maintenir les dérogations permettant la tenue d'activités culturelles extérieures avec amplification sonore dans les espaces et places publics



3.3 Attribuer des dérogations permanentes (heures d'ouverture, vente d'alcool, bruit) pour les lieux culturels intérieurs (diffuseurs) du Quartier des spectacles dont les activités et les publics s'inscrivent dans la vie nocturne



3.4 Prolonger les heures d'ouverture des parcs

3.5 Instaurer une réglementation visant à obliger les promoteurs immobiliers à installer un triple vitrage dans les zones de vitalité nocturne

3.6 Implanter un cadre méthodologique pour le suivi des niveaux sonores (incluant : identification des instruments, normes pour leur emplacement, clés pour l'interprétation des résultats)

3.7 Rendre obligatoire l'intégration d'une clause de reconnaissance de la vitalité nocturne du secteur au moment de l'achat de résidence



Gouvernance

4.1 Nommer une entité municipale responsable de la vie nocturne (mandat : mise en œuvre de la Politique et « guichet unique » de service aux acteurs de la vie nocturne : permis d'alcool, dérogations pour le bruit, programme de soutien financier).

4.2 Mettre en place un comité indépendant pour la zone de vitalité nocturne du Quartier des spectacles composé de représentants des parties prenantes (rôle : élaboration de plans d'actions; dialogue; médiation en cas de conflit et mise en place rapide de solutions).



4.3 Mettre en place une escouade de bruit dans le Quartier des spectacles qui puisse intervenir en cas de plainte, analyser les dossiers liés aux nuisances sonores (constitués selon le cadre méthodologique commun – voir 1.8), et en faire rapport au comité indépendant.



Écosystème / rôle du PQDS dans la vie nocturne

Le Partenariat du Quartier des spectacles, par sa mission, son expertise en espaces publics développée acquise depuis 20 ans et sa structure axée sur une gouvernance collaborative avec l'ensemble des acteurs qui se trouvent sur son territoire, peut être un acteur clé de la mise en place d'une zone de vitalité nocturne sur les grandes artères animées de son territoire. *Voir FIGURE 3*

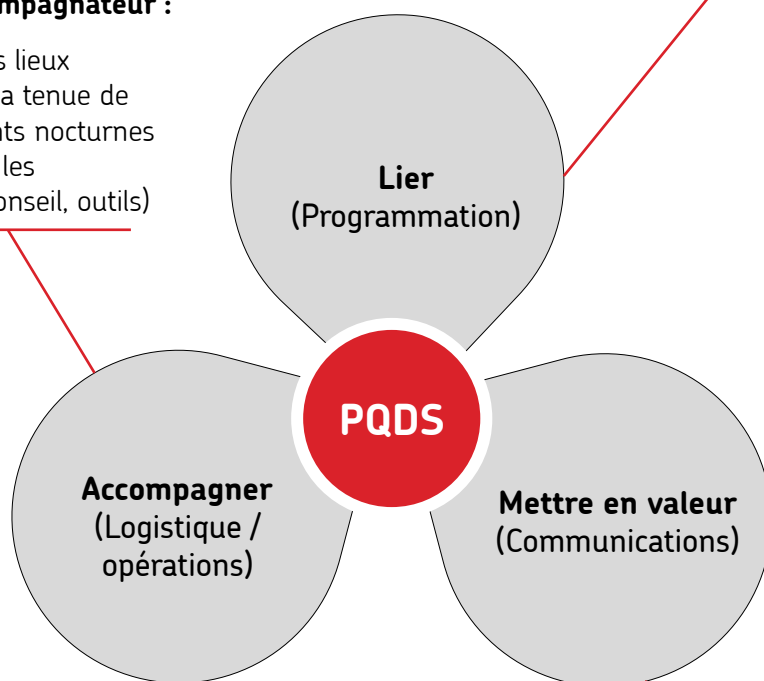
FIGURE 3 : Rôle du PQDS dans le déploiement de la vie nocturne du Quartier des spectacles

Agir comme accompagnateur :

Pour la gestion des lieux extérieurs lors de la tenue de festivals/événements nocturnes (concertation avec les partenaires, rôle conseil, outils)

Agir comme liant :

1. Entre les lieux d'activité nocturne intérieure par des interventions sur les espaces extérieurs du QDS (mises en lumière, vidéoprojections, mobilier/aménagements urbains adaptés aux activités nocturnes);
2. Entre les lieux d'activité nocturne extérieurs et intérieurs (ex : poursuite de l'expérience culturelle extérieure à l'intérieur des salles, bars, etc.)



Mettre en valeur la vie nocturne et sa richesse :

Tout en sensibilisant les différentes parties prenantes aux enjeux qui y sont liés (marketing, image de marque, médiation, lieu de destination, partage de bonnes pratiques avec les partenaires)

SYNTHÈSE :

Priorités pour le Quartier des spectacles comme zone de vitalité nocturne

Le PQDS recommande à la Ville de Montréal d'identifier les grandes artères du Quartier des spectacles comme zone de vitalité nocturne distinctive 4 saisons, et de prioriser à cet effet les initiatives suivantes :



Communication

- Déployer une **brigade mixte** formée d'agents de sensibilisation et d'agents d'intervention sur les zones de vitalité nocturne du Quartier des spectacles (ex: veilleurs de nuits sur St-Laurent)
- Déployer une **signalétique ludique** occupant les fonctions suivantes : 1) Orienter les usagers de la nuit; 2) Sensibiliser les usagers de la nuit aux comportements à adopter pour une saine cohabitation
- Mettre en place un **centre communautaire** 24/24 dans le Quartier latin, espace inclusif sans consommation d'alcool en partenariat avec les institutions du secteur



Règlementation et soutien

- Mettre en place des **programmes de soutien** :
 - Aux lieux de vitalité nocturne (insonorisation, programmation, agents, plans d'action pour une meilleure cohabitation), avec une attention particulière aux lieux alternatifs
 - Aux projets d'aménagement des espaces publics favorables à la cohabitation (plan lumière, mobilier urbain, signalétique)
- **Maintenir les dérogations** permettant la tenue d'**activités culturelles extérieures** avec amplification sonore dans les espaces et places publics
- Attribuer des **dérogations permanentes** (heures d'ouverture, vente d'alcool, bruit) pour les **lieux culturels intérieurs** (diffuseurs) du Quartier des spectacles dont les activités et les publics s'inscrivent dans la vie nocturne



Aménagement et animation

- Mettre en place un **plan lumière** pour le Quartier latin (outil de planification qui régit l'éclairage urbain, architectural et événementiel) dans l'optique de créer une ambiance distinctive et améliorer le sentiment de sécurité
- Mettre en place dans le Quartier des spectacles des **projets d'aménagement** des espaces publics favorisant une saine cohabitation et un sentiment de sécurité la nuit :
 - Atténuation des nuisances sonores par des structures végétalisées
 - Aménagement et animation des places publiques pouvant être utilisées comme lieux de médiation nocturne (ex: Place de la Paix)
 - Aménagement de parcours sécuritaires pour une déambulation en toute sécurité (incluant les ruelles et pourtours de chantiers)
- Installer des **blocs sanitaires** accessibles à tous dans les espaces publics et mettre en place une **brigade de propreté**



Gouvernance

- Mettre en place un **comité indépendant pour la zone de vitalité nocturne du Quartier des spectacles** composé de représentants des parties prenantes (rôle : élaboration de plans d'actions; dialogue; médiation en cas de conflit et mise en place rapide de solutions).
- Mettre en place une **escouade de bruit** dans le Quartier des spectacles qui puisse intervenir en cas de plainte, analyser les dossiers liés aux nuisances sonores (constitués selon le cadre méthodologique commun – voir 1.8), et en faire rapport au comité indépendant.



**QUARTIER
DES SPECTACLES
MONTREAL**